Contes et Nouvelles

La Bague de Fer

Dès la première fois où le vieux passeur m'avait transbordé d'un quai du port à l'autre, j'avais remarqué cette bague. Large et plate, bosselée, rongée, limée, elle encerclait le doigt du père Dominique d'une étreinte si forte que deux bourrelets de chair jaillissaient sur ses bords. On aurait dit qu'aucune puissance humaine n'aurait été capable de séparer cet anneau de cet homme.

Le père Dominique était bavard comme le sont les marins au déclin de leur vie. Un jour, je lui dis :

— C'est votre anneau de mariage, n'est-ce pas, Dominique ?

— Oui, monsieur ! Et vous voyez, il est solide.

— Sans doute ! Mais il n'est pas très élégant. Si l'on vous offrait une bague en or...

Il jura, pesta et cracha ces mots :

— J'aimerais mieux me jeter à l'eau que de l'accepter.

Je m'attendais à cette colère et, pour le faire parler, je demandai :

— Pourquoi donc, Dominique ?

— Pourquoi ?

Les avirons qu'il avait saisis retombèrent. Et il parla, de sa voix un peu basse et chantante :

— J'avais vingt-deux ans quand j'ai pris Philiberte... Elle était jolie, blonde, et je l'aimais... c'était le premier amour de ma vie ! Mais je puis le dire, maintenant que je ne suis plus qu'une vieille carcasse, moi aussi, j'étais un beau gars, bien bâti, solide au poste et franc de race. Les filles me regardaient. Moi, je ne les voyait pas. Je n'avais des yeux que pour Philiberte, je ne pensais qu'à elle...

Enfin, le grand jour vint. M. le Maire, le curé le repas de noce, tout le tremblement. Ah ! ce fut un fameux mariage ! Mais voilà, nous n'étions pas riches, ça coûte cher de se mettre en ménage. J'avais un bel anneau d'argent pour Philiberte, mais elle, la pauvre petite, elle n'avait pas de quoi m'en offrir autant. Alors, le matin du grand jour, elle me dit :

— Dominique, j'ai conservé la bague de mon défunt mari. Elle n'est pas jolie, car elle est en fer, et elle n'est pas grande, car mon père était maigre... Veux-tu ?

— Parbleu ! que je lui réponds.

Et quand le moment arriva d'échanger nos alliances, ce fut cet anneau de fer que Philiberte me passa au doigt. Il était tout petit, en effet, et on eut bien du mal à le faire glisser.

— Ça vaut mieux, me fit la femme à l'oreille. Comme cela, tu ne pourras ni m'oublier ni me quitter...

Nous avions une petite maison, propre et nette devant la mer, avec un jardin derrière, où l'on pendait les filets en plein soleil. Philiberte chantait toute la journée. Et comme, dans ce temps-là, la sardine ne manquait pas sur la côte, on trouvait facilement à se faire embarquer pour la pêche.

Il paraît que c'était trop beau. Ce poisson de malheur se mit à fuir je ne sais où. Les patrons de barque dirent qu'ils perdaient leur temps. Alors après l'autre, ils durent désarmer ou aller ailleurs. Un matin, je me trouvai à terre, sans un sou en poche, sans un engagement, n'ayant plus qu'à crever de faim !

Ah ! les terribles semaines qu'on passa, à se ronger le cœur ! Philiberte essayait de me donner de l'espoir, mais, je le voyais, elle n'y croyait pas elle-même. Heureusement, le hasard nous tira de cette misère. Je rencontrai un ancien camarade. Il faisait partie de l'équipage d'un gros caboteur, de ceux qui vont de Brest jusqu'à Bordeaux et jusqu'en Espagne, en suivant la côte. Il me fit engager. La paye était bonne. Nous étions sauvés. Oui, mais, par contre, il me fallait abandonner ma petite maison, mon joli jardin et Philiberte. Ce fut dur, allez ! Par foi de vieux bougre, je pleurai ce jour-là !

Les premiers temps, quand j'étais de quart, ça bien dans mon hamac, incapable de dormir dans la chaleur de l'entrepont, je ne faisais que songer au pays, à celle surtout que j'y avais laissée. Mais, peu à peu, le chagrin s'atténue en ce monde. Je n'oubliais pas Philiberte : chaque fois que je touchais de l'argent, je le lui renvoyais. Chaque fois, je me disais :

« Avec cet argent-là, elle peut se payer quelques douceurs. On se retrouvera un jour. Alors, ce n'est pas la peine de se manger les sangs ! »

Et puis j'étais jeune ! Et voilà qu'à mon deuxième ou troisième voyage, je ne sais plus trop comme nous avions fait escale à Bordeaux, je me laissai entraîner par des camarades. Dans une espèce de cabaret, près du port, — quand je ferme les yeux, il me semble que je revois cette boutique sombre et cette salle toute noire, pleine de fumée, — je fis la connaissance d'une fille qui avait dix-huit ans, pas plus, la bouche en cœur et des yeux... Ah ! quels yeux elles ont les filles de là-bas ! En un moment, je ne pensai plus ni à ma petite maison, ni à mon jardin ni à Philiberte. Je fus ensorcelé, agrippé, ancré par cette Flora. C'est ainsi qu'on l'appelait, monsieur !...

Et elle, la diablesse, il faut croire que je lui plaisais. Et plus elle me rabrouait, plus je l'aimais. Enfin, ça ne pouvait plus durer ainsi. Un jour, je lui dis :

— Tu sais, Flora, que je ne puis plus me passer de toi. Veux-tu que je lâche tout pour que nous restions ensemble ?

En passant les bras autour de mon cou, elle me répondit :

— Je veux bien... Seulement, tu es marié !..

Elle avait deviné ça à ma bague. Mais moi, monsieur, j'étais comme fou ; je ne savais plus ce que je disais et je mentis :

— Ce n'est pas vrai, Flora, je ne suis pas marié. Si cette bague était une alliance, elle serait en or ou en argent. Mais tu vois, elle est en fer. C'est un anneau de rien, je n'y tiens pas davantage qu'à ma première bouffarde. Et la preuve, tiens, c'est que je vais l'enlever !

J'essayai, en effet, mais j'eus beau faire, la bague resta rivée à mon doigt. Ma main était forte déjà, dans ce temps-là, et, comme aujourd'hui, il y avait un bourrelet de chair de chaque côté. Voyant que je n'y arrivais pas, Flora dit, tout en me cajolant :

— Je vois, Dominique, que tu m'aimes bien. Mais il faut absolument retirer cet anneau, ou je ne te croirai pas. Le patron doit avoir une lime, je vais lui demander...

Elle revint avec une lime, j'étendis ma main sur la table, elle se mit à l'ouvrage. Mais, aussitôt qu'elle eut commencé, je ressentis une douleur bizarre. Chaque fois que l'acier mordait sur le fer, ça me tordait les nerfs, depuis le bout des doigts jusqu'à l'épaule, et plus loin même. Oui, monsieur, on aurait dit qu'une main me serrait le cœur, peu à peu, et me le broyait. Après quelques instants, je n'y tins plus. Je m'imaginai que cette main mystérieuse qui me fouillait la poitrine était celle de Flora, que cette femme-là voulait prendre mon sang, ma vie. Et, en même temps, je me souvins des paroles de Philiberte :

— A cause de cette bague de fer, tu ne pourras ni m'oublier, ni me quitter !

Je ne fus pas long à reprendre mon sang-froid, à comprendre ma folie et à la détester. Je saisis la main de Flora et je lui dis :

— Ne continue pas ! Je t'ai menti, je suis marié. Et, tu vois, mon anneau est plus solide que ta lime. Ma femme ne veut pas que je l'abandonne !..

Elle restait là, croyant que je plaisantais. Mais je me levai, sans rien ajouter, je pris mon béret et je filai hors de la boutique. Je courus à bord. Le caboteur leva l'ancre le lendemain. Je ne revins jamais à Bordeaux. J'ai rejoint ma femme, j'ai trouvé à gagner ma vie près d'elle, nous avons été heureux, toujours, toujours...

Le père Dominique souffla longuement d'en avoir tant dit, mais, avant de reprendre les avirons, il me mit sous le nez sa grosse main calleuse où la vieille bague de fer était incrustée et conclut :

— Vous comprenez que j'y tienne ! Regardez, elle est encore solide, elle tiendra bien autant que moi... et même après.

ROGER REGIS.

Vengeance de sinn-féiners

CINQUANTE HOMMES ARMÉS ONT SACCAGÉ L'IMPRIMERIE D'UN JOURNAL DE DUBLIN

Londres, 23 décembre. — Bien que, depuis quelques jours, tout ce que Dublin compte de détectives et d'agents, soit sur pied, non seulement il n'a pas été possible de découvrir la moindre piste susceptible d'amener l'arrestation d'un seul des assaillants du vice-roi, mais un nouvel attentat auquel quelques-uns d'entre eux ont certainement pris part, vient de se produire avec autant d'audace et de mystère, en plein cœur de la capitale irlandaise.

Hier soir, à 10 heures, de quarante à cinquante hommes armés, les uns masqués, les autres le visage complètement découvert, ont fait irruption dans les bureaux du journal « Irish Independent », situés à deux pas de Sackville Street, la rue principale de Dublin. Tandis qu'un premier groupe tenait le concierge en respect et montait la garde à la porte, un second, revolver au poing, se faisait montrer par un employé les fils téléphoniques et télégraphiques reliant l'immeuble au dehors et les coupait soigneusement.

Cependant, trois autres groupes gagnaient respectivement le bureau du directeur, la salle de rédaction et les ateliers, et toujours sous la menace de leurs revolvers, immobilisaient instantanément tout le personnel. S'armant alors de marteaux et de barres de fer, les visiteurs brisèrent consciencieusement une rotative, après quoi ils donnèrent lecture au directeur d'une lettre qu'ils lui laissèrent en l'informant que cette mesure de rigueur était prise contre lui, parce que son journal avait traité d'assassin le jeune Martin Savage, tué vendredi au cours de l'attentat contre lord French.

LE MINISTRE DES FINANCES et les Fonctionnaires du Nord envahis

M. Klotz, ministre des Finances, a adressé à M. le sénateur Debierre, la réponse suivante qui fixe un point des plus intéressants pour les fonctionnaires des régions envahies :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation faite aux familles de fonctionnaires des régions envahies par suite de la décision de faire rembourser les sommes versées par l'Administration, et vous m'avez communiqué une note rédigée à ce sujet par M. P. Collier, secrétaire général du Comité d'alimentation du Nord de la France.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne me paraît pas possible d'exonérer les intéressés, par voie de mesure générale, du reversement des sommes mises à leur charge.

On ne saurait admettre en effet qu'un agent replié ait bénéficié de la totalité d'un vrai traitement civil parfois fort élevé, alors que d'autre part sa famille demeurée dans les régions envahies en recevait une fraction. Cet argent aurait ainsi dépensé pour lui seul la totalité des sommes au moyen desquelles il devait subvenir aux besoins de sa famille, pour ensuite faire supporter par la collectivité une dépense qui lui incombait naturellement.

Les agents repliés sans leurs familles ont dû faire des économies tant sur leur traitement que sur les indemnités d'évacuation qui s'y ajoutaient et, c'est au moyen de ces économies qu'ils doivent faire face aux réversements qui leur incombent.

Au surplus, les renseignements recueillis ont établi que les chefs de service des diverses administrations n'ont consenti des avances qu'après avoir expressément prévenu les familles qu'ils réservaient les droits éventuels de l'Etat et qu'il ne s'agissait aucunement d'un don gratuit.

Dans ces conditions et quelque digne d'intérêt que puisse être la situation de ces fonctionnaires je me trouve dans la nécessité de maintenir le principe de reversement. Toute mesure contraire ne manquerait pas de soulever les critiques de l'opinion qui s'est déjà fréquemment émue des avantages relatifs faits aux fonctionnaires par la loi du 5 août 1914 et les mesures similaires subséquentes.

J'ajoute toutefois que je suis disposé à examiner avec bienveillance les cas d'espèce que vous voudrez bien me signaler et dans lesquels il pourrait être légitime d'apporter, dans la pratique, quelque atténuation à la règle posée plus haut.

Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances : KLOTZ.

Est-ce encore un crime de Chinois ?

A GEMPS, UN CABARETIER A ÉTÉ RETROUVÉ ASSASSINÉ ET SA FEMME GRIÈVEMENT BLESSÉE.

Lundi dernier, 22 courant, la population de Gemps, près Les Attaques, arrondissement de Saint-Omer, a été mise en émoi par la nouvelle d'un crime commis au lieu dit Le Houlet.

En effet, on venait de retrouver assassiné à coups de revolver, dans son débit, le cabaretier Hayez Florentin, âgé de 62 ans. Sa femme gisait également grièvement blessée dans la salle de l'estaminet, sans que ses jours toutefois ne fussent en danger.

Les gendarmes d'Audruicq, prévenus aussitôt, firent les premières constatations, mais aucun indice n'a pu être relevé, permettant de découvrir la trace du ou des criminels.

M. Benoit, commissaire divisionnaire à la 2e brigade mobile de Lille, avisé aussitôt, a chargé M. Lisparlette, commissaire, d'enquêter sur cette affaire.

Le parquet de Saint-Omer, prévenu, s'est rendu sur les lieux du crime hier matin.

Des camps de travailleurs anglais se trouvant dans la région, ainsi que des dépôts de munitions et matériel, gardés par des Chinois, on se demande si l'on n'est pas encore une fois de plus en présence d'un acte de banditisme, commis par ces indésirables !

C'était un faux aviateur

IL VOLAIT BIEN QUAND MÊME

Paris, 23 décembre. — M. Faralicq, commissaire-adjoint à la police de Paris, a procédé à l'arrestation d'un faux aviateur, Lucien Housset, 25 ans, qui s'est livré à de nombreuses escroqueries au préjudice des domestiques auxquels il se présenta comme étant le fiancé de leurs maîtres. Ces derniers étaient absents quand le faux aviateur opérait.

Chaque jour, sous des prétextes divers, il empruntait une somme variant entre 100 et 200 francs à ses victimes. Il est actuellement écroué au dépôt.

LES MERCANTIS DU CUIR

ON VA EN ARRÊTER UNE BANDE

Paris, 23 décembre. — Le service de la répression des fraudes a, sur commission rogatoire de M. Gallardo, juge d'instruction, ouvert une enquête sur le trafic auxquels se livraient des bénéficiaires de licences d'importations de cuirs espagnols. Ces individus, plus ou moins commerçants, revendaient ces cuirs à l'étranger, notamment à Meyence et à Constantinople, et les revendaient avec un bénéfice de 100 %, à raison de 20 francs le kilog., aussi cher que le cuir français, et le faisaient passer pour tel.

Trente-cinq perquisitions ont été opérées à Paris, à Saint-Denis, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Nancy, dans le Gard et dans la Sarthe. Des quantités de documents ont été saisies chez des négociants où ces perquisitions ont été opérées. Ces documents ont été soumis à l'examen des experts. On s'attend à de nombreuses arrestations.

A LA BOURSE

Accident mortel à la fosse N° 6 des Mines de Nœux

UN GALIBOT TUE PAR UNE BERLINE

Lundi dernier, à huit heures du matin, le petit galibot, Beudaert Victor, âgé de 14 ans, demeurant à Beuvry, fut détaché de son travail par les ordres du porion pour aller charger quelques berlines de charbon au sommet d'une petite voie montante.

C'était le huitième jour qu'il descendait dans la mine. N'ayant reçu aucune indication sur les consignes, ne sachant pas qu'il y avait danger, le pauvre petit Beudaert se plaça en avant de la berline pour la descendre, et fut écrasé contre la paroi de la voie de fond. La mort fut instantanée.

Le petit Beudaert était le fils aîné de Mme veuve Beudaert Victor, qui a six enfants en bas âge.

Le délégué mineur Pressé Octave, procéda sur les lieux à une enquête pour déterminer les causes de ce grave accident. Son rapport conclut à la responsabilité complète de l'exploitant.

La rupture d'un câble électrique

DEUX CHEVAUX SONT TUÉS

M. Petitprez Thomas, voiturier à Annappes, était venu chercher du charbon aux mines de Nœux, avec une voiture à deux chevaux.

A la sortie de Labourse, un cheval de son attelage s'abattit soudain. Le conducteur descendit de voiture et constata qu'un fil électrique coupé par la chute d'une branche traversait la route. Le cheval avait été foudroyé.

Cet accident se reproduisit une demi-heure après. Un autre cheval, en touchant le fil que l'on n'avait pu encore enlever, se fit électrocuter.

Des arbres de Noël dans les Ruines

Le JARDIN D'ENFANTS UNIT, qui, sous la direction de Miss Fannebelle Curtis, est affilié à la Croix-Rouge Américaine, mais avec un budget particulier, donne des arbres de Noël aux enfants du Nord.

Composé de directrices expérimentées de jardins d'enfants, le JARDIN D'ENFANTS UNIT s'est, depuis plus d'un an qu'il est en France, occupé des enfants français séparés de leur famille et vivant dans les colonies de réfugiés organisées sur le territoire français, puis dans les régions dévastées, des enfants des rapatriés ou des familles ayant souffert de l'occupation ennemie.

Ces enfants vont avoir une fête de Noël. Ce sera pour beaucoup la première depuis longtemps. Le baron de Grey a généreusement donné des sapins de son domaine près de Gand, et ces sapins dressés en plein air dans des villages dont les noms évoquent des jours terribles, donneront feu à des distributions de joujoux, de friandises et de souvenirs. Le JARDIN D'ENFANTS UNIT a organisé ces arbres de Noël de la façon suivante : Wattrelos, 23 décembre — Hénin-Liétard, 24 décembre — Liévin, 25 décembre — Nieppe, 26 décembre — La Bassée, 27 décembre — Béthune, 28 décembre — Lens, 29 décembre.

ROUBAIX

Bureaux : 20, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

PSYCHO-PHYSIOLOGIE

Persuadé qu'aucun de mes lecteurs n'a l'âme injurieuse, je suis convaincu que nul ne me fera l'injure de croire que je me serais réjoui à voir M. Maurice Aubert privé des deux entonnoirs cartilagineux qui lui servent de pavillons auditifs, ce qui serait d'une suprême inélégance et parfaitement inesthétique. Je ne souhaite à personne ce travers qui, s'il ne nous prive pas d'organes absolument indispensables, n'en est précisément que ridicule, et l'est d'autant plus que, pour l'éviter, il suffit de résister à l'envie saugrenue d'aller rendre visite aux gens mal éduqués qui habitent encore l'extrême-nord de l'Amérique.

Quand je dis : mal éduqués, je ne veux pas dire : mauvais. En somme, ces braves bougres n'ont que le défaut de goûter le spectacle des gens privés d'oreilles ou frappés d'inguérissable calvitie, plaisir qu'ils expriment extérieurement par une danse spécialement consacrée, et que nous connaissons sous le nom de danse du scalp.

Cette jouissance dont nous ne jouissons pas est seulement le fait d'une éducation où il n'est pas suffisamment établi que la nature humaine incomplète manque plus ou moins de charme, particulièrement si l'ablation plastique affecte les sommets.

Mais elle n'est pas le signe d'une exclusive méchanceté, puisque les gens civilisés d'Amérique, qui sont des gens comme vous et moi, prennent un équivalent plaisir à exterminer ceux qui les mutilent, à tel point qu'il ne reste plus aujourd'hui de ces derniers que quelques vingtaines milliers.

A juger les deux races avec impartialité, on croit même devoir avouer que, sous le rapport de la méchanceté, la blanche fait la pige à la rouge. Je vous montrerai aussi que là, au contraire, la blanche est blanche comme neige.

Mais le respect que j'ai de votre temps et du mien m'oblige à remettre à plus tard cette démonstration.

R. L.

ÉLECTIONS A LA CHAMBRE DE COMERCE DE ROUBAIX

Scrutin de ballottage du jeudi 25 décembre 1919

Aux petits commerçants,

Électeurs de la troisième catégorie,

Le 11 décembre (1er tour) vos candidats Smeets Mathieu et Derreumaux Aristide obtinrent respectivement 398 et 397 voix. Il ne leur a manqué que quelques voix, pour qu'ils soient élus tout comme ceux de la 1re et 2e catégorie. Ce résultat est dû aux abstentionnistes, et à ceux qui méconnaissent l'intérêt qu'il y a pour les commerçants d'être représenté à la Chambre de Commerce. En sera-t-il encore de même cette fois ? Nous ne le croyons pas, vous irez aux urnes affirmer votre volonté sur les noms de vos trois candidats qui sauront en toute occasion défendre vos intérêts.

Petits commerçants, votre vitalité est en jeu ; il faut que tous vous alliez voter de 10 heures du matin à 4 heures du soir (bureau ouvert pendant l'heure du midi), et le succès des candidats que présente la Fédération des Petits Commerçants-Détaillants sera assuré.

Vitre devoir est non seulement d'aller voter, mais aussi de faire voter ceux qui se sont abstenus au 1er tour.

La Fédération des Petits Commerçants Détaillants

Tous aux urnes pour : M. Smeets Mathieu, président de la section des marchands de beurre de Roubaix ; M. Derreumaux Aristide, trésorier de la section de parfumerie ; M. Poitevin Charles, marchand-mercier et chemisier.

Bureaux de vote : A Roubaix : Canton Nord, Ecole rue de l'Ommelet ; Canton Est, Ecole rue Décrème ; Canton Ouest, Palais de Justice, rue du Grand-Chemin.

A Croix-Wasquehal : Mairie de Croix.

A Wattrelos : Mairie de Wattrelos.

Canton de Lannoy : Mairie de Lannoy.

LES EFFETS DU LOCK-OUT DE TOURCOING

Il nous revient que les patrons roubaisiens du textile auraient décidé, hier, de ne pas embaucher de nouveaux ouvriers. Des ouvriers embauchés la veille, ont même été congédiés.

Cette mesure est prise dans l'intention évidente de ne pas donner de travail aux ouvriers tourquennois frappés par le lock-out.

AU PARQUET

On a conduit hier au Parquet de Lille et écroué, le sieur Pierre Van Emulen, 30 ans, homme de peine, demeurant rue Choiseul, cour Fouvau, 39.

Cet individu est poursuivi pour violences, voies de fait, bris de clôture et coups et blessures volontaires sur la personne de la jeune Julia Bouve, 10 ans et demi, qu'il blessa d'un coup de couteau dans le dos.

AU COMITÉ D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : eau de Javel et brosses, bougies, pommes à conserver, 0,55 le kilo ; beurre de Normandie, 15,50 le kilo ; fromage Chester, 9,50 le kilo.

Vin rouge, 1 fr. 60 le litre, mercredi, de 8 h. à 11 heures, 15e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 14e, jaunes et vertes.

Carottes, 0,30 le kilo, 2 kilos par personne : mercredi, de 8 h. à 11 h., 7e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 6e jaunes et vertes.

ASSOCIATION des COMMERÇANTS du CENTRE

Une réunion aura lieu vendredi soir, à 8 heures et demie, à l'Hôtel de France, où des questions très importantes seront mises à l'étude : taxe de luxe, intérêts des années d'occupation, gratifications, éclairage.

LE ROI DES PALACES

« Le Roi des Palaces » c'est le portier de grand hôtel... un descendant non dégénéré des grands valets de notre répertoire comique. Il évoque surtout Figaro à cause de sa fronde infatigable et singulièrement efficace. « Le Roi des Palaces » n'est pas seulement une silhouette, une figure, il est un caractère. Il observe et juge la société bariolée qui circule dans le hall. Il est le conseiller et parfois le confesseur. Il est le tyran ou l'ami. Il porte la livrée, mais il est un potentat. Il est intelligent de tout, de tous et de toutes.

Au lendemain de la première le distingué critique M. J. Ernest Charles écrivait que « Le Roi des Palaces » était une œuvre pleine de mouvement, de vie, de pittoresque mirifant et scintillant et que le dialogue témoignait d'une verve, d'une fantaisie, d'une adresse incomparables bref que « Le Roi des Palaces » venait d'obtenir un succès considérable.

Sa distribution très importante, très compliquée, puisqu'elle ne comprend pas moins d'une vingtaine de rôles a été mise au point par l'impresario Ch. Baret avec ce souci et cette probité artistique qui ont fait la renommée universelle de ses tournées.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jules Leblanc, rue Saint-Laurent. — Emile Vermeulen, rue des Anges, 10. — Marie Verenuysse, rue de Flandre, 128. — Marie D'Honghe, rue de l'Alma. — Marie Deleporte, rue de Beaumont. — Maurice Lecomte, rue Carlhem, 14. — Jacques Bruté, rue Saint Antoine, 8. — Gérard Carlion, rue Planche-Trouée. — Roger Delacourt, rue de Rocroi, 65.

Décès. — Marie-Thérèse Boute, 2 ans, rue de l'Alma, 234. — Alice Tocaune, 16 ans, boulevard de Reims, 28. — Théodore Demeyer, 1 mois, rue Vauvauxon. — Henri Renard, 75 ans, rue d'Isly, 100. — Hortense Dispatures, 89 ans, rue des Arts, 128. — Léonie Hertelet, 61 ans, rue d'Alger, 50. — Louis Decottignies, 52 ans, rue Pontenoy. — Mortinet, 1.

TOURCOING

Projet d'aménagement de la Ville

ECOULEMENT DES EAUX

L'évacuation des eaux usées présente un intérêt capital au point de vue de l'hygiène ; l'assainissement des habitations ne peut être obtenu qu'en évitant le séjour des eaux stagnantes à proximité des constructions.

Tourcoing possède déjà, il est vrai, un réseau très étendu d'égouts. Des aqueducs y sont construits dans presque toutes les rues à une profondeur de 2 m. 50 au-dessous des chaussées de manière à assécher les sous-sols ou caves des maisons riveraines. Les municipalités qui se sont succédé depuis 60 ans y ont consacré des sommes très importantes ; le programme de l'avenir consiste surtout dans les améliorations destinées à remédier au manque d'unité existant dans ce réseau très étendu, trop souvent construit sans conception d'ensemble, à mesure que le développement rapide des quartiers industriels et ouvriers en faisait sentir le besoin.

D'un autre côté, dans beaucoup de vieilles rues du centre de l'agglomération, comme dans les rues de Wailly, Desurmont, Verte-Feuille, Carnot, etc., les anciens égouts, construits au pied même des maisons, existent encore et n'ont que peu de pente, peu de profondeur et sont de dimensions trop restreintes ne permettant pas la descente des ouvriers chargés d'en faire le nettoyage. Il en résulte des arrêts dans l'écoulement des eaux, l'engorgement des branchements particuliers et des inondations des caves et sous-sols après des pluies abondantes.

Pour remédier à ces inconvénients, il faut ménager la possibilité pour l'avenir d'établir des aqueducs au milieu des chaussées à des profondeurs plus grandes que celles actuelles et avec des pentes suffisantes pour assurer un écoulement rapide.

Comment arriver à ce résultat ?

En examinant avec attention un plan général de Tourcoing, on se rend compte que la ville comprend plusieurs bassins dont les eaux s'écoulent dans trois directions différentes.

Les lignes de partage des eaux, constituées par des crêtes peu apparentes en relief, sont à peu près les suivantes :

1° Du centre au nord-ouest, la rue Nationale et la rue de Paris ;

2° Du centre au nord, la rue de Gand ;

3° Du centre à l'est, la rue Winoc-Chocqueel.

Les lignes 1 et 3 limitent transversalement, depuis la gare des Francs jusqu'à la gare aux marchandises, le bassin comprenant toute la partie sud de Tourcoing. C'est le bassin Sud.

Le ruisseau de l'Espierre, qui prend sa source à Mouvaux, pénètre sur notre territoire près de la rue de Bradford, suit les rues de Calais, du Sentier, du Pont, traverse la rue Wattine, le boulevard Gambetta près de l'église du Sacré-Cœur, les rues Monlyon et des Carliers, le chemin de fer, la rue de Roubaix, près du peignage Fouan-Fouen, les rues des Cinq-Voies et de l'Epidème, et débouche sur le territoire de Wattrelos, à proximité de l'Usine à Gaz après avoir circulé à découvert entre les rues de l'Epidème et de l'Union. De là, il se dirige vers Grimonpont (Leers) et va se jeter dans l'Escaut à Espierre (Belgique).

Il sert de déversoir aux quartiers de l'Epinette, de la Blanche-Porte, du Sacré-Cœur, des Carliers, de la rue de Roubaix, de la Gare et de la partie sud du centre.

(A suivre.)

Dans le Textile

LE LOCK-OUT EST DÉCLARÉ A TOURCOING

Hier à midi, dans toutes les usines textiles de la ville, des affiches préviennent les ouvriers que, pour répondre à la grève des fileurs, les patrons déclaraient le lock-out à partir de ce matin.

Cette répression arbitraire fut générale, sauf dans le « tapis moquette ».

Dans plusieurs maisons de Tourcoing, chez Tiberghien, rue de Paris, rue de l'Alma, rue d'Alsace, chez Lorthiois, rue du Petit-Village, chez Desurmont, rue Bradford, les ouvriers n'ont pas attendu le délai fixé et ont quitté le travail dès qu'ils eurent connaissance du lock-out. Dans une teinturerie, les bacques étant prêts, les patrons ont prié les ouvriers de vouloir terminer le travail commencé. Mais vainement. Les ouvriers ont l'impression qu'ils ont affaire à des patrons implacables contre lesquels il faut lutter sans défaillir.

Il y a, dans tout ce conflit du textile, un ouvrage nettement responsable et dont l'influence a beaucoup contribué aux injustes mesures patronales.

C'est le secrétaire du Syndicat patronal, M. Ley ; il s'est fait plus royaliste que le roi, et comme il servait d'intermédiaire pour les transactions qui eurent lieu pendant l'occupation, il sert maintenant d'homme de paille pour écraser, selon ses déclarations, par tous les moyens possibles, le syndicat ouvrier du textile de Tourcoing.

Celui-ci, à la hauteur de sa tâche, a déjà pris la défense des nouveaux chômeurs. Hier soir, les camarades Delobelle, H. Lefebvre, A. Pierpont, et quelques délégués, ont fait les démarches nécessaires à la Mairie pour faire accorder, à tous les sans-travail, l'allocation de chômage.

Disons de suite qu'une manifestation de protestation est projetée pour vendredi prochain.

NE CIRCULEZ PAS SUR LA VOIE FERRÉE

Un procès-verbal a été dressé au commissariat du 1er arrondissement, contre un nommé Théophile Vandenbrouck, âgé de 25 ans, demeurant à Roubaix, rue des Longues Haies, 20, pour avoir circulé sur la voie ferrée au chemin de fer.

BUREAU PARITAIRE DE PLACEMENT

Il est rappelé au public que tout personne se trouvant actuellement sans travail, a intérêt à se faire inscrire le plus tôt possible au Bureau paritaire de placement, sis Chambre de Commerce.

Les chômeurs et chômeuses sont convoqués d'après l'ordre de leur inscription au bureau, et au fur et à mesure qu'une offre d'emploi est transmise.

Le placement est entièrement gratuit, tant pour les employeurs que pour les employés.

Le Bureau de placement signale qu'en ce moment un grand nombre d'emplois des professions suivantes lui sont offerts : domestiques d'intérieur, et des deux sexes, cuisinières, femmes de chambre, femmes de ménage, bonnes d'enfants, etc., pour Paris et la province.

Les candidates et candidats aux emplois ci-dessus sont particulièrement invités à se faire inscrire d'urgence.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol. — Un litre par personne, tour 1 fr. 60, mercredi 24 décembre 1919.

Secteur 10, cartes grises, numéros pairs, de 8 h. à 9 h. ; impairs, de 9 à 10 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h. ; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 11, cartes grises, numéros pairs, de 2 h. à 3 h. ; impairs, de 3 h. à 4 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 4 h. à 5 h. ; impairs, de 5 à 6 h.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Camille Dubois, rue des Poutrains, 124. — Denise Willem, rue de Croix, 26.

Décès. — Norbert Vandeherkove, 19 ans, rue Nationale, 192. — Thérèse Dalle, 19 ans, rue d'Amiens, n° 4. — Charles Coopman, 40 ans, rue Nadonde.

Les Huîtres de Noël

La Huîtrière, 6, rue Basse, Lille,

nous informe qu'à l'occasion des

Fêtes de Noël

elle s'est fait réserver dans ses parcs un CHOIX TOUT A FAIT SPÉCIAL D'HUITRES GRASSES ET SAVOUREUSES, qui laisseront aux Lillois un souvenir inoubliable. Il fallait bien qu'une maison de cette importance se surpasse pour notre

PREMIER REVEILLON

LES ENORMES ARRIVAGES permettront de satisfaire à toutes les demandes.

Le magasin restera ouvert toute la nuit du 24 au 25 décembre.

En raison de l'affluence de ces jours de fête, on est prié de passer ses commandes à l'avance.

Même Maison, 54, Rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

LILLE

UNE GRAVE AFFAIRE

OU DONC EST PASSÉ CE CHARBON ?

Depuis que la municipalité socialiste a pris possession de la Mairie, les nouveaux élus désignés en qualité d'adjoints se sont activement préoccupés de contrôler les divers services qui leur étaient échus.

Or, en procédant à ces vérifications, M. Groton, délégué notamment au chauffage, se serait aperçu qu'une notable quantité de charbon avait disparu des dépôts de la ville, sans qu'il soit possible de trouver trace de la sortie du combustible, ni du nom de ses destinataires.

Une première et rapide enquête aurait, au surplus, permis de se rendre compte qu'il ne pouvait s'agir d'une erreur, mais bien de malversations.

Nous croyons savoir que la police a été mise au courant de cette découverte...

CEUX QUI NOUS VOLENT

GARE AUX PICKPOCKETS !

Mme veuve Cavenèle, 56 ans, ménagère, 1, rue Voltaire, a été victime d'un vol de portefeuille, contenant une somme de 6[illegible] francs, dans les circonstances suivantes : accompagnant sa sœur à la gare, elle lui avançait plusieurs colis quand une bousculade se produisit. Quelques instants après, quittant sa sœur, la ménagère s'aperçut que son portefeuille, placé dans la poche droite de son tablier, avait disparu. Ou enquête pour retrouver le filou auteur du vol.

LA CAMBRIOLE AU TRAVAIL

Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs, après avoir coupé, au moyen d'une cisaille, le grillage garnissant un soupirail de cave, se sont introduits dans les magasins de M. Deschemacker, 30, rue de Wattignies.

Les malandrins se sont retirés en emportant six pièces de tissus, dit toile nationale, d'une valeur totale de 5.000 francs environ.

Le service de la Sûreté enquête sur cette affaire.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N°54

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

[illegible] à côté du chauffeur une caisse de dimensions ordinaires, mais fort lourde, que les plus vigoureux des deux portefaix, aidé par son compagnon, chargea assez difficilement sur ses épaules...

Bientôt, ils repartirent... Les matelots du bord étaient en train de relever la passerelle.

Les deux hommes crièrent pour demander qu'on les laissât entrer, désignant le colis qu'ils portaient.

Mais les officiers, d'un signe de tête, leur firent comprendre qu'il était trop tard.

— Ce sera pour le prochaine fois !.. leur cria un marin, d'un ton goguenard.

Toute discussion était superflue.

Le plus vieux des porteurs, enchanté, secoutait la tête...

Que [illegible] de cette caisse pesante que ces possesseurs inconnus étaient allés chercher vainement ?..

L'idée leur vint de la porter jusqu'à l'automobile dont ils avaient pu la [illegible] ...

[illegible] nir avec leur client, et de lui demander des instructions.

Elaine et ses compagnons étaient remontés le long du quai, et agitaient leurs mouchoirs du côté de l'« Abraham-Lincoln » qui, au milieu d'un bouillonnement d'écume, s'éloignait majestueusement.

Lorsque le bâtiment eut disparu derrière d'autres navires, ils revinrent sur leurs pas vers la voiture, devant laquelle ils arrivèrent presque en même temps que les porteurs.

Ceux-ci, en quelques mots, expliquèrent leur déconvenue.

— Qu'allons-nous faire de ce colis ? conclut le vieil Irlandais, en désignant la caisse où étaient inscrits ces mots :

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

A manier avec précautions

— Il n'y a qu'une solution ! dit Elaine... Remettez-la sur le taxi, et portez-la chez moi... Vous n'aurez qu'à dire au chauffeur de suivre mon propre voiture...

Allégé à l'idée d'un nouveau pourboire, le vieil Irlandais opina de la tête, et s'éloigna avec son compagnon.

Tandis qu'ils rechargeaient le colis, les deux émissaires de « la Main qui étreint » s'étaient rejoints devant les docks.

— Eh bien ?.. demanda le premier à celui qui revenait.

— Ils sont partis !.. répondit-il. Je les ai vus installés dans leur cabine !..

— Alors tout va bien !..

Et tous les deux s'éloignèrent, satisfaits de s'être acquittés comme il convenait de leurs mis[illegible]

Cependant, la voiture d'Elaine rentrait à petite allure, suivie par le taxi, qui contenait les deux hommes.

Perry Bennett aida la jeune fille et la tante [illegible] à descendre, et s'excusa de ne pouvoir rester plus longtemps auprès d'elles, mais il se faisait tard, et il était grand temps pour lui de se rendre à son bureau...

Tandis qu'il s'éloignait, Elaine fit signe aux deux porteurs.

— Déposez cette caisse dans le vestibule. Nous l'expédierons à nos amis par le prochain paquebot !..

Elle franchit la porte, accompagnée de sa tante, pendant que les hommes